

Unis pour contrôler notre avenir

www.sncta.fr

6. Approches : Solidaire du sol à illimité



A L'HEURE DE LA LIBERALISATION DES SERVICES AEROPORTUAIRES, LE SNCTA S'OPPOSE AU MORCELLEMENT DE L'ESPACE AERIEN INFERIEUR. IL REJETTE AVEC LA PLUS GRANDE FERMETE LA PRIVATISATION DES TOURS DE CONTROLE ET LA FRAGMENTATION DES SERVICES DE LA NAVIGATION AERIENNE. SEUL UN PRESTATAIRE UNIQUE, DU SOL A ILLIMITE, EVITERA CET ECLATEMENT.

J-05

Le contexte

- La Commission européenne ambitionne d'ouvrir la prestation de contrôle aérien dans les basses couches à la **concurrence** afin d'en abaisser significativement les coûts.
- L'Administration avance doucement mais sûrement vers une logique d'une **approche par SNA**, logique arbitraire fondée sur des critères essentiellement économiques.
- La prise en compte des aspects **environnementaux** (pollution et bruit) se font de plus en plus pressants.
- Les besoins des compagnies aériennes ont changé (arrivée des low-cost).

Les dangers

- En l'absence d'une **approche globale** et en laissant croire que le statut quo et l'immobilisme ont de l'avenir dans un monde en pleine mutation, les risques sont réels :
- Morcellement de l'espace inférieur ;
 - Privatisations des tours de contrôle ;
 - Séparation des différents métiers dans plusieurs prestataires ;
 - Mise en concurrence des prestataires de services dans les basses couches ;
 - Dégradation du service rendu aux différents usagers en espace inférieur ;
 - Ne pas savoir s'adapter aux nouvelles demandes des usagers.

Nos propositions

- Après avoir exigé, et obtenu, la mise en place d'une politique de SIV jointifs nous n'avons pas de rejet dogmatique concernant les regroupements d'approches à conditions qu'ils respectent des principes :
- Prise en compte des cultures de métier
 - La gestion de flux de trafic d'une grande plate-forme majoritairement IFR ;
 - La gestion de plusieurs approches à trafic mixte, des SIV environnants
 - Des projets techniquement étayés avec des moyens opérationnels et réglementaires adaptés aux missions ;
 - Une ambitieuse gestion des ressources humaines et de l'encadrement.

SNCTA DES EXIGENCES SOCIALES

Pour le protocole 2009, le SNCTA exigera un traitement social à la hauteur des attentes des personnels. De nombreux cas peuvent se présenter mais pour le SNCTA les choix techniques ne peuvent pas et ne devront pas avoir de conséquences négatives pour les personnels. Les mesures sociales devront donc répondre à toutes les attentes : **rester, partir, aller sur l'approche directrice ou ailleurs.**

Rester : une vraie possibilité

De nombreuses raisons peuvent inciter des personnels à rester sur un centre en réorganisation (raisons personnelles et familiales, nouvelle qualification, attente d'une autre mutation...). Dans tous les cas chacun doit trouver une réponse adaptée, autre que 6 ans de maintien de salaire. Pour garantir les choix, le SNCTA exigera :

- Le maintien du salaire jusqu'à la retraite (contre 6 ans aujourd'hui) ;
- L'accès au 4^{ème} grade qui mène au HEA.

Accompagner le changement

Là aussi, il faut savoir faire du changement, un vecteur de progrès social pour les personnels. A ce titre le SNCTA exigera pour le prochain protocole :

- Plusieurs choix d'affectations possibles
- Une reconstitution de carrière pour accompagner le changement;
- Une prime d'évolution correspondant à au moins 6 mois de salaire
- Prise en compte de la situation familiale.

Exemple concret

Je suis qualifié sur l'approche X (depuis 01/2000) dont l'approche est reprise par le centre Y :

1. Je peux partir (hors CAP) dans tous les centres des SNA de X et Y. J'ai ainsi un vrai choix ;
2. On reconstruit ma carrière comme si j'avais été Premier Contrôleur depuis 01/2000 ;
3. Je perçois au moins 6 mois de salaire pour participer au projet (en plus des remboursements habituels)

N'ayez pas honte de revendiquer du progrès social, votez SNCTA